

## Pomme de terre

du 22 Mai 2018

- Hormis les plantations réalisées en mai, la majorité des parcelles sont levées ou en cours d'émergence.
  - Intensification du vol de pucerons et premiers ailés observés en parcelles. Risque élevé en production de plant mais en l'absence d'aptères, risque nul en pomme de terre de consommation et en chaires fermes.
  - Mildiou : le risque est à prendre en compte sur les parcelles levées à plus de 30%, d'autant plus dans les secteurs où le seuil de nuisibilité a été théoriquement atteint (Louville, Viabon, Boisseaux, Férolles, Gien, Outarville et Pithiviers).
- Compte tenu des orages annoncés, le seuil de nuisibilité devrait être encore atteint dans de nombreux secteurs du Loiret et de l'Eure et Loir dans les prochains jours.

### CONTEXTE

Hormis les plantations réalisées en mai, la majorité des parcelles sont levées ou en cours de levée parfois de façons assez hétérogènes.

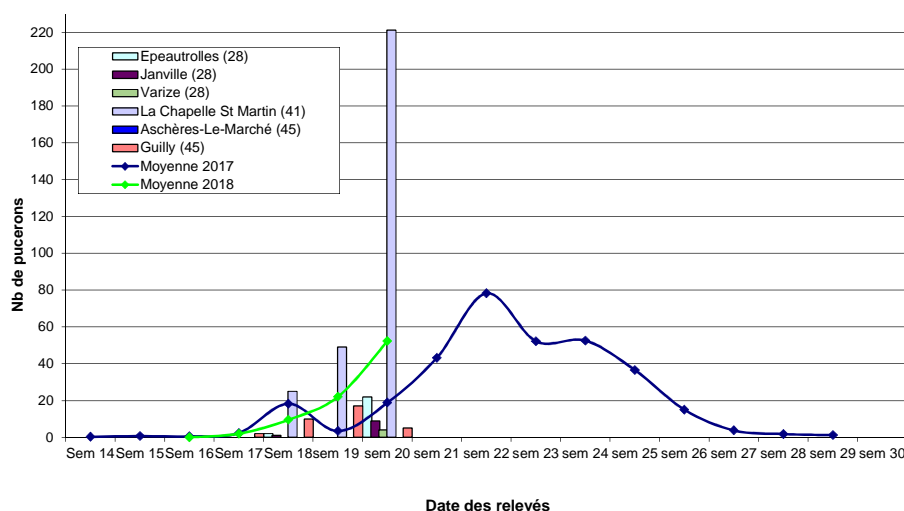
En fonction des orages à venir et compte tenu de la forte demande climatique des prochains jours, des irrigations devront être déclenchées rapidement pour maintenir les buttes humides durant l'initiation de la tubérisation.

Les fortes températures annoncées pour les 5 jours à venir sont favorables à la croissance des plantes mais peuvent perturber la première phase de tubérisation.

### INSECTES

Les captures (majorité de *Myzus persicae*) ont encore fortement progressé la semaine dernière. Des ailés (1 à 10 individus) sont par ailleurs observés dans certaines parcelles en Eure et Loir plantées début avril.

Evolution des populations de pucerons en 2018 (comparaison captures moyennes 2017)  
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



### Analyse du risque

Les conditions très chaudes des prochains jours devraient permettre aux vols de se poursuivre voire de s'intensifier mais aussi aux pucerons ailés déjà présents dans les parcelles de se multiplier.

Compte tenu de leur présence précoce, le risque doit être pris en compte dès l'émergence en production de plant et la vigilance sera de mise sur les variétés sensibles aux viroses implantées fin mars - début avril quand des aptères seront visibles en parcelles.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINF POM AI I IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFI ET AGRICII TIURF TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## MILDIU

**Rappel :** les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Les températures actuelles étant propices au développement des repousses sur les tas de déchets, ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour les **détruire le plus rapidement possible**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

### Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

#### **Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®**

**Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
  - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
  - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la contamination.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

**Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos : [http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste\\_fiches.php?fiche=var&type=001](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001)**

### Situation au 22 Mai 2018

**Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a été théoriquement atteint dans de nombreux secteurs du Loiret et de l'Eure-et-Loire, notamment sur les secteurs de Louville, Viabon, Boisseaux, Férolles, Gien, Outarville et Pithiviers pour les parcelles levées.**

### Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable :** le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

*Prévisions météo pour les 8 jours à venir :* une alternance d'éclaircies et de pluies localement orageuses sont attendues sur l'ensemble de la région pour ces prochains jours. Les températures devraient dépasser les 25°C l'après-midi.

Si les orages attendus éclatent, le temps sera favorable au développement des cycles du mildiou.

#### Analyse du risque :

**La majorité des parcelles étant en cours de levée, le risque est à prendre en compte sur les parcelles levées à plus de 30%.**

**Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint dans les 3 prochains jours pour les secteurs du Loiret et de l'Eure et Loir suivants :**

**Gien les 22, 23 et 24 sur VS, VI et VR.**

**Chartres le 24/05 sur VS et VI    Guillonville le 24/05 sur VS.**

**Louville le 24/05 sur VS, VI et VR    Viabon le 24/05 sur VS, VI et VR.**

**Amilly les 23 et 24 sur VS    Boisseaux le 24/05 sur VS, VI et VR.**

**Férolles le 24/05 sur VS, VI et VR    Pithiviers le 24/05 sur VS, VI et VR.**

**Attention notamment en cas de risque de pluies qui pourraient engendrer de fortes hygrométries.**

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINE POM ALLIANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Situation au 22 Mai 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque au 22/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 22/05 au 24/05			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	faible	-	NON	NON	NON	3
	Chartres (8h)	moyen	-	OUI	OUI	NON	0.2
	Guillonville (6h)	faible	-	OUI	NON	NON	3.8
	Louville (6h)	faible	Le 15/05 sur VS	OUI	OUI	OUI	1
	Pré-Saint-Evrout (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Viabon (6h)	faible	Le 15/05 sur VS, VI et VR, et le 17/05 sur VS et VI	OUI	OUI	OUI	0.4
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	faible	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (11h)	faible	-	NON	NON	NON	5.6
	St Léonard en Beauce (5h)	faible	-	NON	NON	NON	0.8
Loiret (45)	Amilly (5h)	moyen	-	OUI	NON	NON	1.5
	Boisseaux (4h)	faible	Le 15/05 sur VS et VI, et le 17/05 sur VS et VI	OUI	OUI	OUI	1.5
	Férolles (4h)	faible	Le 15/05 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Gien (4h)	Très fort	Les 15, 16, 17, 21 et 22/05 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	1.5
	Outarville (14h)	faible	Le 17/05 sur VS	NON	NON	NON	1
	Pithiviers (3h)	faible	Le 15 et 17/05 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	0.5
Essonne (91)	Boigneville (11h)	faible	-	NON	NON	NON	2.8

\* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.  
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFENTINE POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

